

SMP : enquête de prévalence - Étude transversale sur la santé mentale des personnes détenues : enquête de prévalence

Responsable(s) : Falissard Bruno, Inserm U1018 - Centre de Recherche en Épidémiologie et Santé des Populations Équipe: Genre, Santé sexuelle et Reproductive
Reynaud Michel

Date de modification : 05/09/2017 | Version : 1 | ID : 4169

Général

Identification

Nom détaillé	Étude transversale sur la santé mentale des personnes détenues : enquête de prévalence
Sigle ou acronyme	SMP : enquête de prévalence

Thématiques générales

Domaine médical	Psychologie et psychiatrie
Déterminants de santé	Facteurs sociaux et psycho-sociaux Mode de vie et comportements
Mots-clés	prison, personne incarcérée, santé mentale, prévalence

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable	Falissard
Prénom	Bruno
Adresse	CESP
Téléphone	+ 33 (0)1 58 41 58 50
Email	falissard_b@wanadoo.fr
Laboratoire	Inserm U1018 - Centre de Recherche en Épidémiologie et Santé des Populations Équipe: Genre, Santé sexuelle et Reproductive
Organisme	INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE -
Nom du responsable	Reynaud
Prénom	Michel
Téléphone	+33 (0)1 45 59 30 87

Email	michel.reynaud@pbr.aphp.fr
Collaborations	
Financements	
Financements	Publique
Précisions	Direction générale de la Santé (DGS), Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)
Gouvernance de la base de données	
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	Direction générale de la Santé (DGS)
Statut de l'organisation	Secteur Public
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)
Statut de l'organisation	Secteur Public
Contact(s) supplémentaire(s)	
Caractéristiques	
Type de base de données	
Type de base de données	Bases de données issues d'enquêtes
Base de données issues d'enquêtes, précisions	Etudes transversales non répétées (hors enquêtes cas-témoins)
Origine du recrutement des participants	Via un fichier de population
Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle	Non
Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon	Définition des établissements à inclure dans l'étude selon un échantillonnage prenant en compte le type (maison centrale, centre de détention, maison d'arrêt) et la taille des établissements, en précisant le nombre d'entretiens à réaliser par établissement. 23 établissements pénitentiaires 1000 personnes détenues en France métropolitaine et en Martinique : 100 détenus dans 2 maisons centrales, 250 détenus dans 5 centres de détention et 450 dans

13 maisons d'arrêt), 100 femmes détenues (2 établissements) et 100 hommes détenus dans un établissement d'un département d'outre-mer (Martinique).

Objectif de la base de données

Objectif principal	Calculer la prévalence des troubles psychiatriques en milieu carcéral
--------------------	---

Critères d'inclusion	Personnes détenues (hommes et femmes) dans les établissements tirés au sort dans le protocole
----------------------	---

Type de population

Age	Adulte (19 à 24 ans)
	Adulte (25 à 44 ans)
	Adulte (45 à 64 ans)

Population concernée Population générale

Pathologie

Sexe	Masculin	Féminin
1	1	1
2	1	1
3	1	1
4	1	1
5	1	1
6	1	1
7	1	1
8	1	1
9	1	1
10	1	1
11	1	1
12	1	1
13	1	1
14	1	1
15	1	1
16	1	1
17	1	1
18	1	1
19	1	1
20	1	1
21	1	1
22	1	1
23	1	1
24	1	1
25	1	1
26	1	1
27	1	1
28	1	1
29	1	1
30	1	1
31	1	1
32	1	1
33	1	1
34	1	1
35	1	1
36	1	1
37	1	1
38	1	1
39	1	1
40	1	1
41	1	1
42	1	1
43	1	1
44	1	1
45	1	1
46	1	1
47	1	1
48	1	1
49	1	1
50	1	1
51	1	1
52	1	1
53	1	1
54	1	1
55	1	1
56	1	1
57	1	1
58	1	1
59	1	1
60	1	1
61	1	1
62	1	1
63	1	1
64	1	1
65	1	1
66	1	1
67	1	1
68	1	1
69	1	1
70	1	1
71	1	1
72	1	1
73	1	1
74	1	1
75	1	1
76	1	1
77	1	1
78	1	1
79	1	1
80	1	1
81	1	1
82	1	1
83	1	1
84	1	1
85	1	1
86	1	1
87	1	1
88	1	1
89	1	1
90	1	1
91	1	1
92	1	1
93	1	1
94	1	1
95	1	1
96	1	1
97	1	1
98	1	1
99	1	1
100	1	1

Champ géographique National

Détail du champ géographique France

Collecte

Dates

Année du premier recueil 07/2003

Année du dernier recueil 09/2004

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus) [1000-10 000[individus

Détail du nombre d'individus 1000

Données

Activité de la base Collecte des données terminée

Type de données recueillies	Données cliniques Données déclaratives
-----------------------------	---

Données cliniques, précisions	Examen médical
Détail des données cliniques recueillies	Diagnostic, Le MINI (Mini International Neuropsychiatric Interview), Une évaluation de la personnalité via le TCI en version hétéro-évaluation, Le test de similitude de la WAIS, La sévérité des troubles via l'échelle CGI
Données déclaratives, précisions	Face à face
Détail des données déclaratives recueillies	données socio-démographiques, personnelles, familiales et judiciaires
Existence d'une bibliothèque	Non
Paramètres de santé étudiés	Evénements de santé/morbidité
Modalités	
Mode de recueil des données	Deux cliniciens (un psychiatre et un psychologue clinicien) rencontrent ensemble la personne interrogée. Le psychologue conduit un entretien structuré conformément aux directives du MINI (Mini International Neuropsychiatric Interview). Le psychiatre poursuit par un entretien libre avec la personne détenue (données personnelles, familiales et judiciaires avant l'incarcération). Puis les cliniciens donnent chacun, indépendamment l'un de l'autre, un (ou plusieurs) diagnostic(s) (issus du MINI et de la clinique) ; dans un second temps, ils se concertent et proposent un (ou plusieurs) diagnostic(s) dit(s) consensuel(s). Ils évaluent également séparément puis consensuellement la gravité de l'état de la personne (échelle de gravité CGI) et de ses antécédents.
Suivi des participants	Non
Pathologie suivies	
Appariement avec des sources administratives	Oui
Sources administratives appariées, précisions	Numéro d'écrou
Valorisation et accès	
Valorisation et accès	

Lien vers le document

http://www.justice.gouv.fr/art_pix/rapport_detenus_MS_2004pdf.pdf

Accès

Charte d'accès aux données
(convention de mise à
disposition, format de données
et délais de mise à disposition)

Rapport final accessible à tous : Etude pour le
Ministère de la Santé (Direction Générale de la
Santé) et le Ministère de la
Justice (Direction de l'Administration Pénitentiaire).
Décembre 2004

Accès aux données agrégées

Accès restreint sur projet spécifique

Accès aux données individuelles

Accès restreint sur projet spécifique